

I Une inscription vishnouite d'Ankor

Louis Finot

Finot Louis. I Une inscription vishnouite d'Ankor. In: Bulletin de l'Ecole française d'Extrême-Orient. Tome 32, 1932. pp. 1-5.

[Voir l'article en ligne](#)

Avertissement

L'éditeur du site PERSEE le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation. A ce titre il est titulaire des droits d'auteur et du droit sui generis du producteur de bases de données sur ce site conformément la loi n°98-536 du 1er juillet 1998 relative aux bases de données.

Les œuvres reproduites sur le site PERSEE sont protégées par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle.

Droits et devoirs des utilisateurs

Pour un usage strictement privé, la simple reproduction du contenu de ce site est libre.

Pour un usage scientifique ou pédagogique, des fins de recherches, d'enseignement ou de communication excluant toute exploitation commerciale, la reproduction et la communication au public du contenu de ce site sont autorisées, sous réserve que celles-ci servent d'illustration, ne soient pas substantielles et ne soient pas expressément limitées (plans ou photographies). La mention Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation sur chaque reproduction tirée du site est obligatoire ainsi que le nom de la revue et- lorsqu'ils sont indiqués - le nom de l'auteur et la référence du document reproduit.

Toute autre reproduction ou communication au public, intégrale ou substantielle du contenu de ce site, par quelque procédé que ce soit, de l'éditeur original de l'œuvre, de l'auteur et de ses ayants droit.

La reproduction et l'exploitation des photographies et des plans, y compris des fins commerciales, doivent être autorisées par l'éditeur du site, Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation (voir <http://www.sup.adc.education.fr/bib/>). La source et les crédits devront toujours être mentionnés.

UNE INSCRIPTION VISHNOUITE D'ANKOR

Par LOUIS FINOT

*Professeur honoraire au Collège de France,
Membre d'honneur de l'École Française d'Extrême-Orient.*

Le *Bulletin* a publié en 1929 (XXIX, 343) un fragment d'inscription trouvé sur l'emplacement d'une terrasse bouddhique [S] à l'Ouest du Bâyon, près de l'édicule moderne dit Prâḥ Kòk Thlok, et contenant le début d'un acte de fondation en l'honneur de Viṣṇu. Une des stances de ce préambule permettait de supposer que le temple faisant l'objet de cette donation devait être situé sur le Yaçodharagiri. Nous faisons remarquer à ce propos la grande ressemblance graphique que présentait le nouveau fragment avec les piédroits inscrits du Phimānākàs, distant seulement de 500 mètres et lieu d'origine possible de la nouvelle inscription, ce qui eût apporté un commencement de confirmation à la théorie de M. STERN sur l'identité du Yaçodharagiri avec le Phimānākàs.

Une ingénieuse observation de M. George CÆDÈS qui, en nous la communiquant, a bien voulu nous autoriser à en faire usage, nous permet de rectifier ce premier article en même temps qu'un autre qui a paru plus récemment dans le *Journal Asiatique* sur la question du Yaçodharagiri (1).

Cette observation est la suivante. On a trouvé en 1919, au cours du dégagement du temple x du Prâḥ Pithu, la partie inférieure d'une inscription commémorant l'érection d'un temple à Viṣṇu Puṇḍarīkākṣa (2), et dont les caractéristiques sont exactement les mêmes que celles du fragment de Kòk Thlok : écriture, dimension des lettres, espacement des lignes, alignement des pāda, signe final des stances, tout est en parfait accord. Mais surtout Kòk Thlok contient (st. v) une invocation à Çrī-Puṇḍarīkākṣa, qui est précisément le dieu à qui est dédiée la fondation du Prâḥ Pithu. Bien que cette invocation soit accompagnée de huit autres (nous reviendrons plus loin sur cette particularité), on ne peut qu'être frappé de cette correspondance entre le préambule et le dispositif gravés respectivement sur chacune des deux pierres.

Nous nous rallions donc sans hésiter à l'opinion de M. CÆDÈS, qui considère ces deux fragments comme appartenant à une même pierre.

(1) L. FINOT, *Le Yaçodharagiri et le Phimānākàs*. JA., janvier-mars 1932, p. 47.

(2) K. 543. Fac-simile dans les *Inscriptions du Cambodge*, pl. LXXXII. Il manque à ce fac-simile, au coin gauche inférieur, un petit fragment resté à Añkor lorsque la pierre fut envoyée au Musée de Phnom Penh, où elle est conservée, sous la cote D. 38.

Sans doute cette conclusion ne peut être vérifiée avec une certitude absolue, parce qu'il manque un troisième fragment entre celui de Kôk Thlok, qui contient le début de l'acte, et celui du Prâḥ Pithu, qui en donne la fin, d'où il suit que les cassures ne se peuvent raccorder. Il est vrai aussi que les deux fragments, d'après la comparaison qui en a été faite par M. MARCHAL, s'ils ont un grès de même couleur, diffèrent par quelques détails: dans Kôk Thlok, la marge du texte est plus étroite de 5 millimètres, le côté est moins bien taillé et la cassure a un grain plus rugueux que dans Prâḥ Pithu. Mais la marge réduite et la taille fruste du premier fragment s'expliquent aisément s'il a été rogné pour servir au réemploi qu'attestent par ailleurs le trou central et la mortaise postérieure; quant à l'aspect différent des cassures, l'action inégale des agents atmosphériques suffit à en rendre compte. En somme, les probabilités en faveur de l'unité d'origine des deux fragments sont tellement fortes qu'elles équivalent presque à la certitude.

Avant de tirer de ce fait les conséquences qu'il comporte, nous donnerons le texte et la traduction du fragment du Prâḥ Pithu (1).

1. mantrī mantrādikṛtyeṣu [çās]tā çāstra[vi]darçane
yo babhūva vibhur bhartur bhṛtyas sarvvasukhārppaṇe ||
2. sārāgaçrīr atiçrāntaḥ kānto me 'yam itīva yam
anīrṣyā çāstrapīyūṣam apāyayata Bhāratī ||
3. hemadolākaraṅkāsi bhṛṅgārāmatramekhalāḥ
mayūracchatram anyāṃç ca bhogān bhartur avāpa yaḥ ||
4. Viṣṇuṃ Çrī-Puṇḍarikākṣanāmānaṃ namatāṃ mude
— . ādashāpitātmīyabhaktis sa pratyatiṣṭhipat ||
5. sa [co]vāceti tāṃ vācaṃ Vācaspativicaḥṣaṇaḥ
ācāracaturaç cāruçaritācaraṇācyutaḥ ||
6. atra Çrī-[Pu]ṇ[d]arīkāḥṣo rakṣyatān dharmmakāṅkṣibhiḥ
dharmmeṇa rakṣyate rakṣann iti satyaṃ vicintyatām ||
7. ye haranti Harer atra kiñcid dāsādikalpitaṃ
Avīcyādiṣu [pa]cyante te yāvac candrabhāskarau ||
8. [rakṣanti ye sadā] tasya tad eva sukṛtārthinaḥ
—————.. ais santas te vaiṣṇave pade ||

1. Conseiller, il excellait dans les conseils et autres [fonctions], [docteur,] dans la connaissance des doctrines; sujet, il savait procurer à son souverain tous les bonheurs.

2. « Çrī amoureuse a fatigué mon bien-aimé! » C'est dans cette pensée, semble-t-il, que Bhāratī, sans jalousie, lui fit boire le nectar des çāstras.

(1) Nous ignorons combien l'inscription complète renfermait de stances entre les 10 du fragment de Kôk Thlok et les 8 de celui-ci; nous numérotions ces dernières de 1 à 8 simplement pour la commodité des références.

3. Il reçut de son souverain un palanquin, une coupe, une épée, une aiguière, un grand vase à boire, une ceinture, [le tout] en or, un éventail en plumes de paon et d'autres insignes.

4. Ayant sa propre dévotion affermie, il a érigé, pour la joie des fidèles, Viṣṇu sous le nom de Çrī-Puṇḍarīkākṣa.

5. Et il a prononcé cette parole, lui, sage comme Vācaspati, habile dans les règles morales, inébranlable dans la pratique des belles actions :

6. « Ici Çrī-Puṇḍarīkākṣa doit être protégé par ceux qui aspirent au mérite spirituel. Qu'ils réfléchissent à cette vérité : celui qui protège le Dharma est protégé par lui.

7. « Ceux qui enlèveront ici à Hari ce qui lui a été donné par fondation, esclaves, etc., cuiront dans l'Avīci et les autres enfers aussi longtemps que dureront le soleil et la lune.

8. « Les gens de bien, désireux de bonnes œuvres, qui protégeront toujours ce qui appartient à ce dieu [iront] au séjour de Viṣṇu. »

Remarquons tout d'abord que Çrī-Puṇḍarīkākṣa n'est point, comme la seule invocation du début pouvait le laisser croire, un simple synonyme littéraire de Viṣṇu : c'est le nom particulier d'une idole déterminée. L'expression de la stance 4, *Viṣṇuṃ Çrī-Puṇḍarīkākṣanāmānam*, ne laisse aucun doute sur ce point. Cette idole est donc différente de celle que les piédroits du Phimānākās nomment Çrī-Trailokyanātha. En conséquence, la première ne pouvait se trouver sur le Phimānākās ; car, s'il était déjà fort difficile d'admettre la présence dans ce petit sanctuaire d'un Viṣṇu à côté du Liṅga royal, il serait contraire au bon sens d'en ajouter de surcroît un second. Mais puisque, suivant la stance 5, le temple de Puṇḍarīkākṣa s'élevait apparemment sur le Yaçodharagiri, il s'ensuit que le Yaçodharagiri ne peut être le Phimānākās.

Mais alors où se trouvait ce mystérieux Yaçodharagiri, lieu d'origine de l'inscription ? Certainement pas sur le site de la terrasse S, qui est de basse époque ; ni sur celui du temple x du Prāḥ Pithu, qui paraît être le plus jeune du groupe (*BE.*, XXV, 416). Les deux fragments proviennent d'un autre emplacement : où le chercher ? Le champ des conjectures semblerait illimité si des découvertes récentes ne nous faisaient entrevoir la solution du problème.

Les fouilles dirigées par M. V. GOLOUBEV autour du Phnom Bākhèñ rendent de plus en plus probable l'identification de ce mont avec le Yaçodharagiri ⁽¹⁾. Dès lors il est aisé d'admettre que les inscriptions de Kòk Thlok

(1) Il restera toutefois à expliquer comment le temple principal, dédié en 889 au Devarāja, se trouvait en 968 sous l'invocation de Yaçodhareçvara (*BE.*, XI, 396 ; XXV, 364). [Deux explications sont possibles. 1° Le temple central n'était peut-être pas dédié primitivement au Devarāja. Ce renseignement n'est donné que par l'inscription

et du Práh Pithu sont deux portions d'un piédroit ayant appartenu à l'un des nombreux sanctuaires du Phnoṃ Bâkhèñ. Et cette hypothèse pourrait bien en même temps éclaircir une difficulté que présente la rédaction de l'acte de fondation.

Le dispositif de cet acte concerne uniquement l'érection d'un temple de Puṇḍarīkākṣa. Or l'invocation à ce dieu est accompagnée de huit autres adressées à Vāsudeva, Trivikrama, Padmanābha, Madhudviṣ, Çiva, Brahmā, Lakṣmī et Umā. Pourquoi ces invocations multiples au début d'une fondation dédiée à un seul dieu ? Ne pourrait-on supposer que le donateur a fondé neuf temples et placé dans chacun d'eux une inscription dédicatoire contenant un préambule uniforme et un dispositif spécial à chaque temple ? Nous avons un exemple de ce procédé dans les inscriptions digraphiques où Yaçovarman fonde douze temples par des actes conçus en termes identiques, à l'exception d'un demi-çloka spécial à chacun. On objectera peut-être que la construction de neuf temples est une libéralité bien considérable pour un simple mandarin ; mais précisément l'exiguïté des chapelles qui entourent la pyramide centrale du Phnoṃ Bâkhèñ ramène cette magnificence à des proportions beaucoup plus modestes.

Pourquoi ces chartes lapidaires n'ont-elles pas été retrouvées ? Le sort des fragments de Kòk Thlok et du Práh Pithu nous l'explique : elles ont été arrachées de leurs sanctuaires pour être utilisées ailleurs comme matériaux de réemploi.

Dans l'article, cité plus haut, du *Journal Asiatique* (p. 57) nous avons émis l'hypothèse que le Hemagiri, achevé vers 1006 par Sūryavarman I, n'était autre que le Phimānākàs, dont la partie supérieure aurait été reconstruite, notamment à l'aide de piédroits inscrits, empruntés à un temple vishnouite impossible à identifier. Nous pouvons maintenant préciser cette hypothèse en disant que ce temple de Viṣṇu Trailokyanātha était probablement un autre sanctuaire du Phnoṃ Bâkhèñ. Le Phnoṃ Bâkhèñ nous apparaît ainsi comme une sorte de colline sacrée où, autour du grand sanctuaire dynastique, se rangeaient une foule de chapelles élevées à diverses divinités⁽¹⁾. On sait que

de Sdòk Kàk Thom, qui est postérieure de près de deux siècles à la fondation du Bâkhèñ. D'autre part, le Devarāja n'apparaît pas dans l'épigraphie avant le séjour à Kòh Ker et le règne de Jayavarman IV. La fondation de Yaçovarman était peut-être dédié à Yaçodhareçvara. — 2° Au retour de Kòh Ker, Rajendravarman n'aurait pas réinstallé le Devarāja dans son ancien temple, désaffecté par Jayavarman IV, et aurait construit un autre Mont Central, au milieu d'une nouvelle ville dont le tracé exact reste à trouver. Et il aurait dédié le sanctuaire du Bâkhèñ à Yaçovarman sous le nom de Yaçodhareçvara. — G. CÆDÈS.]

(1) Dès l'époque de la fondation, Vamaçiva érigeait sur le Yaçodharagiri un līnga qui fut ensuite transféré à Bhadrapaṭṭana (Sdòk Kàk Thom, B, 43, D, 13-17). [Il existe un petit nombre de sculptures provenant du Phnoṃ Bâkhèñ et datant de l'époque où fut

cette disposition a été plus tard imitée au Bâyon où l'idole principale est entourée d'une cour de dieux. On pourrait même se demander si certains cultes du Phnom Bâkhèñ n'auraient pas été transférés au Bâyon. A la vérité, on ne voit figurer dans ce panthéon ni Puṇḍarīkākṣa, ni Trailokyanātha, mais on y constate, non plus à la place d'honneur, mais dans une des chapelles, la présence du Kamrateñ jagat ta rāja ou Devarāja. Or, si le Devarāja, qu'on suppose avoir occupé le temple de Yaçovarman au Phnom Bâkhèñ, avait émigré trois siècles plus tard au Bâyon de Jayavarman VII, n'est-ce pas à ce dernier qu'il faudrait imputer la désaffectation du Bâkhèñ, le transfèrement des piédroits inscrits à Añkor Thom pour y être utilisés comme matériaux, enfin la reconstruction de la cella du Phimānākàs (1) ? Nous sommes ici sur un terrain trop mouvant pour faire plus que de poser certaines questions auxquelles de nouvelles recherches sur place apporteront peut-être une solution.

fondé le temple ; en voici le bref énuméré : a) Statue d'une déesse portant au front un symbole vishnouite, trouvée par AYMONTIER « dans un des petits clochetons ou chapelles de la face occidentale de la pyramide », actuellement au Musée Guimet (*Cambodge*, III, p. 75-76 et fig. 11; cf. *BCAL.*, 1910, p. 34); b) Statue d'un dieu à quatre bras avec coiffure à triple pointe, extraite des décombres à l'Est de la pyramide en 1922-3, transportée au Musée Albert Sarraut à Phnom Penh ; c) Torse d'une statue féminine, trouvée dans la brousse, sur la pente Ouest du Bâkhèñ en septembre 1932, par MM. GOLOUBEV et MARCHAL. Toutes ces statues sont à peu près de la même taille, un peu au-dessous de la grandeur nature. Des lions identiques à ceux du Phnom Bâkhèñ ont été trouvés non loin du Bâyon, dans le voisinage du Kôk Thlok, où fut découvert un fragment de la stèle étudiée par M. FINOT. — V. GOLOUBEV.]

(1) [Et, qui sait ? peut-être aussi, les deux gigantesques images du Buddha, l'une couchée tout le long de la façade Ouest du Bâphûon, l'autre assise au sommet de la pyramide du Bâkhèñ. — G. CÆDÈS.]